



LIGNEYRAC

BULLETIN MUNICIPAL N°4

DANS CE BULLETIN:

Le mot du Maire	2
L'équipe municipale	3
Le compte administratif	4
Le budget primitif 2017	5
Projet	6 à 7
Informations mairie	8 à 9
La vie de la commune	10 à 15
La vie des associations	16 à 18
L'état civil	19
L'agenda	20
Les infos pratiques	



AÏCONTIS

CHIMERES & LICORNES

5 & 6 octobre 2019,
8ème édition !!!!

Le mot du Maire



La mise en place de la nouvelle Communauté de communes du Midi Corrézien née de la fusion des anciennes Communautés de communes de Beynat, Beaulieu Meyssac s'est poursuivie en 2018 par la définition de l'intérêt communautaire des compétences transférées. La conséquence pour la commune est qu'elle n'est plus compétente pour les opérations dont la compétence a été transférée à la Communauté de Communes.

Dans le domaine de la voirie, par exemple, la commune ne sera plus compétente pour les travaux d'entretien ou réfection plus importante pour la partie de la voirie communale transférée. Ces travaux seront à la charge de la Communauté de Communes, et le plan de travaux sera défini par le Conseil Communautaire en fonction de l'état des lieux élaboré préalablement au transfert de la compétence voirie.

Le rayon d'action des communes diminue mais l'esprit communautaire et la mutualisation des moyens permettront de maintenir la pérennité de l'action communale. Toutefois, il appartient aux délégués des communes de veiller au maintien de la démocratie locale dans le fonctionnement du Conseil Communautaire.

L'année 2018 a vu naître un sentiment de remise en cause de l'existence des communes, notamment des communes rurales trop nombreuses, aux yeux du pouvoir central. Une volonté se fait jour d'en diminuer le nombre en créant des communes nouvelles, nées de la fusion de communes.

Dans notre département, des communes nouvelles ont été créées, sur la base du volontariat et avec l'accord des conseils municipaux des communes concernées.

Les conseils municipaux doivent-ils décider ou non de la fusion des communes par création de communes nouvelles, ou la population doit-elle être systématiquement consultée par voie de référendum local sur ce sujet ?

Vous trouverez dans les pages suivantes l'actualité de la vie de notre commune et de ses associations

L'exposition du Centenaire a été l'évènement de l'année 2018. Le Festival Aïcontis qui se déroulera les 5 et 6 octobre 2019 sera celui de l'année 2019. Environ 18 000 festivaliers sont attendus qui à travers le Festival Aïcontis découvriront notre village et ses environs. Je ne doute pas que les Ligneyracoises et les Ligneyracois seront nombreux à participer aux diverses activités autour des nombreux spectacles qui seront présentés.

Vous pourrez prendre connaissance de la présentation détaillée du projet d'aménagement du terrain communal près de la Salle Patrick Cheyroux, ainsi que du nouveau service d'informations mis en place « Panneau Pocket ».

Je tiens à remercier particulièrement Francine et Patrick, les employés de la commune, qui avec compétence et dévouement participent à la bonne marche de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter ainsi qu'à vos familles et ceux qui vous sont chers, une très bonne année 2019

Jean-Louis MONTEIL

L'équipe municipale



Jean-Louis MONTEIL — Maire

Responsabilités : Représentant de l'Etat, responsable de la gestion et de l'administration de la commune
Participation à toutes les commissions communales et délégué communautaire.



Nathalie DURANTON — Première Adjointe

Responsabilités : déléguée à l'administration générale, aux finances communales, à l'économie, à l'urbanisme (gestion et suivi des dossiers) et aux affaires sociales et culturelles. Déléguée communautaire. Organisation et suivi du travail de l'agent administratif.

Commissions : Economie et finances, Urbanisme, Vie sociale et solidarité, Communication.



Marc NICOLAS — Deuxième Adjoint

Responsabilités : délégué à la voirie et aux réseaux, organisation et suivi du travail de l'agent technique, suivi des bâtiments communaux, des espaces verts et des réseaux.

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme, Vie sociale et solidarité.



Hubert LAMOTHE — Troisième Adjoint

Responsabilités : délégué à la vie associative, au tourisme, à l'urbanisme (modifications et révisions)

Commissions : Urbanisme, Manifestations et vie associative.



Nathalie VALEN

Conseillère municipale

Commissions : Vie sociale et solidarité, Manifestations et vie associative.



Isabelle SOL

Conseillère municipale

Commissions : Communication, Manifestations et vie associative, Vie sociale et solidarité, Sécurité et défense.



Pierre SINDOU

Conseiller municipal

Commissions : Manifestations et vie associative, Communication, Tourisme.



Laurent GAY

Conseiller municipal

Commissions : Travaux, infrastructures, environnement, Manifestations, Vie associative et Communication.



Laurent JUBERTIE

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement et urbanisme.



Laurent PICARD

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Travaux, infrastructures, environnement .



Frédéric CLUZEAU

Conseiller municipal

Commissions : Economie et finances, Communication.

Commune de LIGNEYRAC
Compte Administratif 2017 Section de Fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement	144 298,40
Dont Frais de personnels	49 343,07
Dont Intérêts emprunt	11 046,65
Dépenses d'ordre	53 361,05
Amortissements de biens	53 361,05
Total Dépenses Fonctionnement de 2017	197 659,45
Report Résultat 2016	
Total Dépenses de Fonctionnement de 2017 + Report Résultat 2016 (1)	197 659,45
Recettes réelles de Fonctionnement	205 254,37
dont Impôts Locaux	57 337,00
dont Attribution de Compensation CCVMC	62 955,00
dont Dotations Etat	56 466,07
dont Revenus des immeubles (loyers logements sociaux)	17 797,15
Recettes d'ordre	16 933,44
Amortissements de subventions	16 933,44
Total Recettes Fonctionnement de 2017	222 187,81
Report Résultat 2016	73 004,90
Total Recettes Fonctionnement de 2017 + Report Résultat 2016 (2)	295 192,71
Résultat cumulé 2017 à affecter en 2018 (2 - 1)	97 533,26

Commune de LIGNEYRAC
Compte Administratif 2017 Section d'Investissement

Dépenses d'Equipement (Hors emprunt)	128 317,92
Dépenses Financières	21 073,55
Annuité Capital Emprunt	21 073,55
Dépenses d'ordre	17 923,44
Amortissements de Subventions	16 933,44
Total Dépenses Investissement de 2017	167 314,91
Report Résultat 2016	
Total Dépenses Investissement de 2017 + Report Résultat 2016 (1)	167 314,91
Restes à réaliser sur Dépenses d'Equipement à reporter en 2018 (2)	144 811,51
Recettes d'Equipement	90 019,66
Recettes financières	58 305,29
dont FCTVA + Cautions	56 463,26
Taxe d'Aménagement	1 842,03
Couverture Besoins Financement Investissement	
Recettes d'ordre	54 351,05
dont Amortissements de biens	53 361,05
Total Recettes Investissement de 2017	202 676,00
Report Résultat 2016	120 797,00
Total Recettes Investissement de 2017 + Report Résultat 2016 (3)	323 473,00
Restes à réaliser sur Recettes d'Equipement à reporter en 2018 (4)	
Résultat cumulé 2017 + RAR à reporter en 2018 (3 + 4 - 1 - 2)	11 346,58
<small>(sera financé par affectation du résultat de fonctionnement 2017 au BP 2018)</small>	

Commune de LIGNEYRAC
Budget Primitif 2018 Section de Fonctionnement

Dépenses réelles de Fonctionnement	240 113,26
dont charges de personnels	64 860,00
dont intérêts d'emprunt	10 245,00
Dépenses d'ordre	65 671,00
Amortissements	55 671,00
Virement à la Section d'Investissement	10 000,00
Besoins Financement Investissement	
Total Dépenses Fonctionnement	305 784,26
Recettes réelles de Fonctionnement	190 953,00
dont Impôts Locaux	58 283,00
dont Attribution de compensation CCVMC	58 580,00
dont Dotations Etat	49 920,00
dont Revenus d'Immeubles (loyers logements sociaux)	19 570,00
Recettes d'ordre	17 298,00
Amortissement des subventions d'équipement	17 298,00
Total Recettes Fonctionnement de l'exercice (1)	208 251,00
Résultat 2017 reporté après couverture des Besoins Financement Investissement (2)	97 533,26
Total Recettes Fonctionnement (1+2)	305 784,26

Commune de LIGNEYRAC
Budget Primitif 2018 Section d'Investissement

Dépenses d'équipement (Hors emprunt et amortissements subventions) votées au BP	207 352,58
Dépenses Financières	41 677,00
Annuité Capital Emprunt	24 379,00
Dépôt et Cautionnement	
Amortissements des Subventions d'Equipement	17 298,00
Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2017 (1)	144 811,51
Total Dépenses Investissement	393 841,09
Recettes d'équipement	153 000,00
Recettes d'ordre et autres recettes	84 683,00
Amortissements de biens	55 671,00
FCTVA	16 012,00
Taxe d'aménagement	500,00
Dépôt et Cautionnement	2 500,00
Virement de la Section de Fonctionnement	10 000,00
Couverture Besoins Financement Investissement par affectation des résultats 2016 (1-3-2)	
Report Solde Exécution Investissement 2017 (2)	156 158,09
Restes à réaliser à la clôture de l'exercice 2017 (3)	
Total Recettes Investissement	393 841,09

Les projets

Aménagement du terrain communal

La commune de Ligneyrac a engagé une opération d'aménagement sur une parcelle, AB 143, dont la commune est propriétaire, sur la partie sud du bourg, le long de la route D150E2, à proximité des logements communaux (ancienne école) et de la salle polyvalente « Patrick CHEYROUX ».

Ce projet d'aménagement de l'espace public est divisé en plusieurs phases :

- la **création de places de stationnement** aux abords de la salle polyvalente afin de pallier le manque de places,
- l'**accès aux logements communaux**, en contournement du centre-bourg,
- la **réalisation d'une aire de cheminement piétonnier** en lien avec les circuits de randonnées

Reprenant « la trace » de l'actuel chemin rural qui dessert la parcelle, AB 143, affectée au projet, la voie d'accès à l'aire de stationnement se greffe sur la RD 150E2, au niveau de la sortie Sud du bourg de Ligneyrac. Sa courbe s'inscrit ensuite dans le relief de coteau, en réponse à la « grande boucle » qui côté Nord, accompagne et ceinture le coeur historique de l'agglomération.

A « mi-pente », l'aire de stationnement se place dans le prolongement visuel et altimétrique du parvis de la salle polyvalente. 30 places et une aire de retournement sont destinées aux utilisateurs de cette salle.

La voie créée aboutit, en partie haute de la parcelle, à la cour de service des logements établis dans l'ancienne école. Cette nouvelle desserte permet de désengorger ainsi le passage des véhicules motorisés dans le bourg de Ligneyrac et évite la circulation automobile de la ruelle étroite qui, actuellement, est le seul accès possible aux logements, y compris pour les véhicules de service ou de secours. De plus, pour accéder à cette étroite route, il faut longer l'église où la visibilité s'avère quasi inexistante augmentant ainsi le risque de collision.

En haut de la parcelle, côté ouest, une aire de départ ou de repos sur le circuit de randonnée pédestre qui traverse Ligneyrac, vient compléter l'aménagement. Cette phase est directement liée à l'attrait touristique de la commune. En effet, située à mi-chemin entre Collonges-la-Rouge et Turenne, deux des « Plus Beaux Villages de France », la commune de Ligneyrac dispose de nombreux atouts de charme avec de nombreux sentiers de randonnées qui incitent les visiteurs à découvrir l'ensemble des éléments patrimoniaux et paysagers ; notamment le sentier de la Vicomté et celui de « l'itinéraire bis » de Saint Jacques de Compostelle. Au pied de la frange forestière qui domine le site, une plate-forme stabilisée et un cheminement piétonnier, agrémentées de tables de pique-nique offriront aux promeneurs un belvédère sur la vallée de Rieux Mort.

Cet aménagement crée un point de départ qui sera, à terme, référencé sur les sites de randonnées. Il permet d'offrir un accès gratuit aux sanitaires aux abords de la salle polyvalente pour les randonneurs. Enfin, depuis cette aire naturelle, le bourg de Ligneyrac est accessible par un chemin rural existant qui rejoint la RD 150E2 en pied de falaise.

Une modification du zonage de la parcelle a été nécessaire. Elle a été réalisée par la Communauté de Communes du Midi Corrèzien, autorité compétente, avec la mise en place d'une enquête publique. Le permis d'aménager est en cours d'instruction. Dès sa réception, la consultation des entreprises sera lancée, suivie de la réalisation des travaux.

Les élus de la commune sont sensibles à la préservation de leur commune sans compromettre pour autant son développement.

Informations Mairie

Achat de matériel

Cette année la commune s'est dotée d'un gyrobroyeur qui permettra de réaliser l'entretien des chemins ruraux et du terrain communal.



Fibre optique et adressage

Le Département de la Corrèze a décidé, lors de sa séance plénière du 8 juillet 2016, de mettre en place d'ici 2021 un réseau public de très haut débit par fibre optique dans l'ensemble des communes en commençant le déploiement dans les zones les moins bien desservies actuellement.

Cette opération nécessite une identification très précise de chaque habitation qui sera réalisée dans le cadre de la procédure d'adressage.

La dénomination et numérotation des voies sont également des éléments structurants de l'aménagement du territoire, qui permettent d'acquérir une meilleure visibilité extérieure et véhiculent une image positive de notre territoire.

Pour les habitants de la commune, elle permet une meilleure qualité de service dans la commune en facilitant l'action des services d'urgence, en permettant une meilleure efficacité dans l'acheminement du courrier, des colis et une optimisation des services à la personne.

Pour les entreprises, cette opération permet d'améliorer les relations avec les acteurs du territoire que sont les clients et fournisseurs.

La première phase de cette opération consiste à identifier les voies à numérotter, les numérotter, les localiser, déterminer le système de numérotage et informer les administrés au fur et à mesure de la procédure.

La commune de Ligneyrac a confié aux services de la Poste la réalisation de cette opération. Une information va être diffusée auprès de la population lors de son démarrage.

A l'issue de cette opération, une réunion publique d'information sera organisée préalablement à une information personnelle des habitants sur les modifications apportées à l'adresse personnelle de chacun.

Aide à la scolarité

Pour rappel, depuis la délibération du Conseil Municipal du 4 juin 2004, une aide à la scolarité d'un montant de 300€ est versée pour les enfants de Ligneyrac âgés de 16 à 19 ans, qui poursuivent des études générales, techniques ou professionnelles, ou une formation qualifiante assimilée à une poursuite d'études, dont les parents résident sur la commune et remplissent les conditions définies dans la délibération du 26/09/2014.

Les demandes pour l'année scolaire 2019-2020 devront être réalisées auprès de la mairie entre le 1^{er} septembre et au plus tard le 30 novembre 2019.

Un certificat de scolarité et un RIB sont nécessaires.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'aide à la scolarité a bénéficié à 6 enfants soit une somme totale de 1800 €.

Règlement de la salle Patrick Cheyroux

La salle Patrick Cheyroux a pour vocation d'accueillir les différentes associations et habitants de la commune payant une taxe d'habitation sur celle-ci.

A l'usage, il s'est avéré nécessaire de clarifier son règlement notamment concernant les nuisances possibles et la désignation d'un responsable à chaque utilisation. Un nouveau règlement a donc été validé lors de la séance du Conseil Municipal du 29 juin 2018.

La tarification reste inchangée :

- 90 euros pour les particuliers
- 2 gratuits pour les associations de Ligneyrac puis 60€

Caution de 500 euros demandée lors de la remise des clés.

Panneau pocket

Depuis cette année la commune offre un nouveau service : PANNEAU POCKET.

Panneau Pocket est une application d'alertes et d'informations de la commune à télécharger sur votre téléphone portable ou sur votre tablette..

Elle est gratuite pour les utilisateurs et consultable autant de fois que l'on veut de n'importe où.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Google Play
App Store



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Vie de la commune

Cérémonie des vœux 21 janvier 2018

La municipalité avait convié les habitants de Ligneyrac à venir se retrouver autour de la traditionnelle galette des rois le dimanche 21 janvier dans la salle Patrick Cheyroux.

Ce fut l'occasion pour le Maire, Jean-Louis Monteil, de présenter au nom du conseil municipal les bons vœux aux habitants pour la nouvelle année, l'occasion également de faire un point sur les réalisations et les projets municipaux.

Parmi les projets, Monsieur le Maire a exposé l'aménagement du terrain communal à proximité de la Salle Patrick Cheyroux, qui va permettre de créer un parking. La commune va profiter de cet aménagement pour créer un accès aux logements communaux de l'ancienne école dans le prolongement de l'accès au nouveau parking. Enfin, la partie haute du terrain sera aménagée en aire d'accueil pour les randonneurs qui pourront accéder directement au Chemin de randonnée de Saint Jacques de Compostelle.

Monsieur le Maire a profité de cette manifestation pour informer les habitants de la mise en place de l'adressage au cours de l'année, c'est-à-dire de la dénomination des voies et de la numérotation des habitations et des locaux professionnels. Cette démarche est nécessaire dans le cadre du développement de la fibre sur la commune qui implique une identification de chaque habitation ou local professionnel et elle va permettre de faciliter les services de secours et de santé dans le cadre de leurs interventions.

Monsieur Alain Simonet, Président de la Communauté de Commune du Midi Corrèzien, convié par Monsieur le Maire, a présenté la nouvelle Communauté de Communes, effective depuis le 1^{er} janvier 2017. Il a ensuite évoqué l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui va concerner l'ensemble des communes y compris les communes déjà régies par un PLU. Il a insisté sur le fait que l'ensemble des habitants serait associé à l'élaboration de ce document d'urbanisme, à travers les réunions de concertation.

Cette cérémonie empreinte de convivialité, a permis aux Ligneyracoises et ligneyracois de se rencontrer toutes générations confondues.



Repas des aînés

Les aînés de la commune étaient invités par la municipalité à partager le repas de l'amitié. Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le maire a demandé aux aînés d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés au cours de l'année et pour ceux dont la santé ne leur permet pas de partager ce moment de convivialité.

Le maire a fait part de la mise en place de la commission pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre 2018 au cours de laquelle une exposition se tiendra dans la Salle Patrick Cheyroux pour honorer les Ligneyraçois disparus pendant la guerre de 1914-1918.

Trois membres de la brigade de gendarmerie Beynat-Beaulieu-Meyssac, conviée par la municipalité, étaient présents. La cheffe Claire Delmas en a profité pour rappeler les précautions de sécurité à prendre chez soi, en prévention des risques de cambriolage.

Les participants ont ensuite apprécié le très bon repas préparé par Thierry Nadiras et son équipe dans un décor printanier réalisé par Isabelle et Nathalie.

L'après midi s'est terminé en chansons avec nos interprètes locaux, Jeannette, Roger, Gaby et Jules.



Vie de la commune

Voyage scolaire



L'école de Turenne a organisé en début d'année 2018, pour les élèves de CE2-CM1-CM2, une classe découverte à Chamonix-Mont-Blanc. Ce séjour a été financé par le Conseil Départemental (40%), les communes (30%) et les familles (30%). Deux enfants de notre commune ont pu profiter de ce séjour, organisé par l'ODCV.

Manœuvre Pompiers

Les sapeurs pompiers de Meyssac organisent des exercices d'entraînement.

Le 25 mars 2018, une manœuvre a été organisée dans le village de Ligneyrac.



Aïcontis

Le 7 octobre 2018, lors de la Fête de la Noix à Saillac, le nom du village qui accueillera la prochaine édition du Festival Aïcontis a été dévoilé....

Ligneyrac est l'heureux vainqueur!

Notre village se transformera, le temps d'un week-end , les 5 et 6 octobre 2019, en village féerique où l'on pourra croiser Chimères et Licornes et autres personnages fantastiques.

Une réunion d'information sera organisée le 15 février 2019 pour réunir toutes celles et ceux qui souhaitent apporter leur aide à l'organisation de cet événement dans notre commune. Une invitation sera adressée à tous les habitants.



Opération Bavard'âge

Pour préserver le lien social, le service de l'Instance de Coordination pour l'Autonomie (ICA) lance l'opération Bavard'âge sur l'ensemble du territoire Midi Corrèzien.

Bavard'âge est un réseau de bénévoles qui effectue des visites aux domiciles des personnes âgées.

Si vous souhaitez être visité(e) ou si vous souhaitez devenir bénévoles, contactez Valérie Limes : par téléphone au **05.55.84.05.05** ou par mail ica@midicorrezien.com

Vie de la commune

Exposition pour le centenaire de la Grande Guerre



A l'occasion du centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918, la municipalité de Ligneyrac a souhaité rendre un hommage particulier aux Ligneyracois morts à la guerre de 1914-1918 inscrits au Monument aux Morts.

Pour faire revivre un à un les Ligneyracois morts pour la France pendant la Grande Guerre, il a été décidé d'organiser une exposition qui retracerait, dans la mesure du possible, la vie civile et militaire des Ligneyracois disparus, afin qu'ils ne soient pas de simples noms gravés en lettres dorées sur le Monument aux Morts de la commune et que leur mémoire ne s'altère pas avec le temps. C'est dans cet objectif qu'a été mis en place un groupe de bénévoles qui a effectué les recherches de documents ayant permis cette exposition.

La cérémonie de vernissage s'est déroulée le samedi 10 novembre 2018. À cette occasion, de nombreux Ligneyracois et Ligneyracoises sont venus découvrir cette exposition, regroupant les recherches des bénévoles et le travail des collégiens de Meyssac sur la première guerre mondiale.

Lors de ce vernissage, le Maire a tenu à remercier un à un ces bénévoles : Jean-Pierre CERTES - membre sympathisant de l'Association des Anciens Combattants de Ligneyrac, Jeannette JEAN, Sandrine MIANE, Christian MINOS - membre sympathisant de l'Association des Anciens Combattants de Ligneyrac et Josette NOUAL.



Des remerciements étaient adressés également à Madame PLACIDO, Principale du Collège de Meyssac et à Madame MANDART, Professeur d'histoire, pour la mise à disposition de l'exposition réalisée par les collégiens en 2014, à l'occasion du Centenaire de la Déclaration de Guerre, exposition soutenue par Le Souvenir Français, comme l'a rappelé Monsieur René VALETTE – Président du Comité du Souvenir Français de Meyssac, également présent.

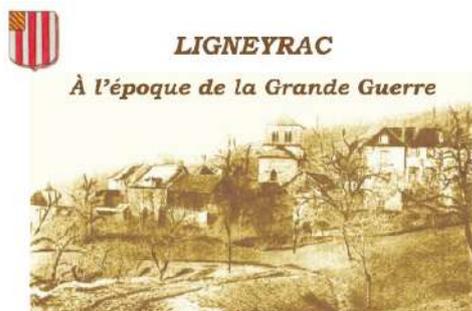


Le Maire a tenu à saluer en outre toutes les personnes qui avaient confié divers objets ou documents exposés dans les vitrines ou sur les tables : Charles CHEYROUX, Jeannette JEAN, France JUBERTIE, Jules LE ROUX, Jeanine MEYNARD, Gérard PAPIN, Albert RICHARD, Christian VALEN - membre sympathisant de l'Association des Anciens Combattants de Ligneyrac.

Les recherches effectuées sur les soldats de Ligneyrac ont permis de rassembler divers documents et de rédiger les fiches de vie des « Morts pour la France ». Francine, la secrétaire de mairie, a ensuite œuvré pour la présentation de tous ces documents.

L'action de tous a permis que ces noms ne soient pas uniquement des noms de soldats tués à la Grande Guerre. Avant d'être soldats, ces jeunes gens appelés en 1914, puis d'autres ensuite, étaient des copains d'école, qui ont grandi entre bals et travaux des champs, se jalouant une galante et s'aidant pour les récoltes. Certains sont partis laissant leurs parents et voisins terminer les moissons, et pensant être de retour pour les vendanges. Hélas, le destin en a décidé autrement, et ils ne sont pas revenus, laissant leur famille et leurs amis dans la peine et le désarroi.

Ouverte au public du 10 au 18 novembre, l'exposition a été visitée par plus de 170 personnes qui ont été transportées un siècle en arrière et ont découvert la vie de notre commune avant et pendant la Grande Guerre, à la lecture de la vie de ces Ligneyracois fauchés en pleine jeunesse.



La population

Lors du recensement de 1911, la commune de Ligneyrac comptait 531 habitants dont, notamment, le bourg qui abritait 47 personnes, le village de la Martinie 31, celui de Liat 34, et celui de Souli 25 personnes

Les maires de 1914 à 1918

Jean CONCHE, Léger DESPLAT, Baptiste MEYNARD

L'instituteur

M. CHORIOI, également secrétaire de mairie

Le curé

Abbé MOURET

La vie économique au bourg

coiffeur	LARUE également garde champêtre, fossoyeur, cultivateur
cordonnier	CHASTANET
couturière	MAGNE également épicerie-café
cultivateurs	DELPEUCH, MAGNE, MEYNARD, NOUGENT
épiciers	BOYER, JEANNOT
forgeron	VEYSSET
plâtrier-craqueur	FRANCY
tailleur d'habits	LARUE
tonnelier	BOYER



Commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918

Le maire Jean-Louis MONTEIL et Jean Louis PICARD président de l'Association des Anciens Combattants ACPG-CATM Section de Ligneyrac ont déposé lors de ces deux cérémonies, une gerbe au monument aux Morts de la commune.

Après l'appel des morts pour la France une minute de silence a été demandée par Monsieur le maire, en hommage aux morts de toutes les guerres.

Puis la lecture des différents messages a eu lieu et la Marseillaise a été entonnée par l'assemblée, accompagnée par Victor Certes à la trompette.

Les Ligneyracoises et Ligneyracois ont ensuite partagé le verre de l'amitié servi à la salle Patrick Cheyroux.



La vie des associations

Ligneyrac Loisirs et Découverte

Toujours active autour de sa nouvelle co-présidence, Valentin CERTES et Benjamin DURANTON, du bureau et de tous ses membres, l'association Ligneyrac Loisirs et Découverte a cette année encore rassemblé, à plusieurs reprises, les habitants de la commune autour de différents évènements.



L'année 2018 a débuté par sa traditionnelle assemblée générale qui a eu lieu à la salle Patrick Cheyroux le samedi 10 février. La soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif et d'un repas au restaurant "Au Vieux Four" (Les Quatre-Routes du Lot) puis, pour quelques téméraires, en discothèque.

Le samedi 10 mars, un concert avec l'ensemble vocal Coryphée, dirigé par Jean-Marie Fichter, a été organisé à l'église de Ligneyrac, suivi d'un apéritif à la salle des fêtes.

La fête du village a eu lieu le week-end du 26 et 27 mai, avec ses traditionnelles aubades qui se sont déroulées le samedi, avec les jeunes du village et les Festi'Fêlés. Cette journée s'est terminée en compagnie du DJ Emergia, Friterie et buvette était sur place.

Une messe a été célébrée dans l'église du village le 27, suivi d'un repas où les convives ont pu se rassembler et être spectateurs des descentes de trikes et caisses à savon.

Le dimanche 2 septembre, une journée en canoé a été proposée aux membres de l'association. Les plus courageux ont pu se retrouver sur la Dordogne entre Argentat et Beaulieu, sous un beau soleil et plein de bonne humeur.



L'association Ligneyrac Loisirs et Découverte a organisé son concours de belote, le samedi 24 novembre, qui a connu un franc succès. Cette manifestation s'est terminée par une soupe à l'oignon offerte à tous les participants.

Un mois plus tard, le dimanche 16 décembre, un arbre de Noël a été organisé pour les enfants du village, à la salle Patrick CHEYROUX. Les enfants ont pu regarder un dessin animé avant la visite du Père Noël et le goûter.



L'assemblée générale de l'association aura lieu le 19 janvier 2019 à 18h30 salle Patrick Cheyroux.

Association ACTG CATM Section de Ligneyrac

Les ACPG-CATM-TOE-OPEX section des Anciens Combattants de Ligneyrac, présidée par Jean Louis PICARD perpétue le devoir de mémoire dans notre commune.

Le devoir de mémoire désigne l'obligation morale de se souvenir d'un événement historique tragique et de ses victimes, afin de faire en sorte qu'un événement de ce type ne se reproduise pas.

Apparu dans les années 1990 à propos de la Seconde Guerre mondiale et en particulier de la Shoah, l'expression promue aux lendemains de la Première Guerre mondiale par des associations de victimes, puis par des collectivités territoriales et par des États s'est élargie à d'autres épisodes tragiques de l'Histoire.

L'association des Anciens Combattants de Ligneyrac compte 24 adhérents pour l'année 2018.

Notre activité cette année :

Organisation de l'Assemblée générale annuelle le 14 Janvier suivie de la dégustation de la traditionnelle galette

Notre investissement pour notre mission de « Devoir de Mémoire »:

- Co-organisation et participation aux cérémonies commémoratives :

Du 8 mai : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945

Du 11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France

Organisation du voyage annuel : Limoges et ses vieux quartiers,

La Porcelaine : visite d'une usine,

Oradour sur Glane, visite de son musée et de son village martyr

Participation au groupe de travail (5 personnes) autour de l'exposition rendant hommage aux « Morts pour la France » de 1914/1918 Jean Pierre CERTES et Christian MINOS des Amis ont participé, avec Jeannette JEAN, Josette NOUAL et Sandrine MIANE, aux recherches sur les 16 personnes inscrites sur le monument de la Commune. 6 mois de travail ont été nécessaires pour amasser une somme de documents retraçant la vie de ces combattants. Ce travail de recherche a permis la réalisation d'une exposition hommage souhaitée par le Maire et son Conseil Municipal.

Participation à la vie sociale, culturelle, festive et au bien vivre ensemble dans la commune

Distribution de colis de Noël pour les Anciens Combattants hospitalisés et les Veuves de guerre de l'Association avec l'aide de l'Association nationale

Organisation du repas annuel, le 2 septembre en présence du nouveau président départemental des ACPG-CATM-TOE-OPEX de la Corrèze, Paul FRAYSSE, animé par Vincent, son accordéon magique et sa chanteuse Corinne, suivie d'une tombola richement dotée

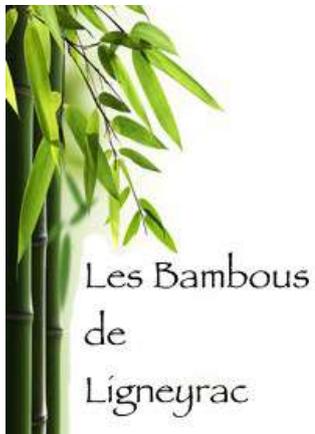
Les Anciens Combattants de Ligneyrac sont une section de l'Association Départementale ACPG-CATM-TOE-OPEX de la Corrèze et à ce titre nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'Association départementale à Saint Pantaléon de Larche.



7 juillet - ORADOUR sur GLANE-visite du Village martyr

La vie des associations

Les Bambous



L'association les Bambous de Ligneyrac organise depuis 2011 des cours de TaiChi - QiGong dans la salle Patrick Cheyroux tous les lundis à 19h30.

A la rentrée 2018/2019 nos adhérents très motivés ont demandé de mettre en place des exercices complémentaires qui commencent à 19h.

Depuis quatre ans l'association propose également un stage d'aquarelle d'une semaine début juillet.

Cette année nous avons travaillé sur le portrait et auto-portrait et la peinture chinoise.

Nous vous invitons à nous contacter si vous désirez participer à nos activités.

Contacts : 0633576154 - 0620661995



Etat Civil

Il nous a quittés :

Henri Miroux, décédé le 9 mai 2018 à Etampuis (Belgique), résident secondaire à Creffond.

Ils sont nés :

Antoine TOCABEN, né le 05 février 2018 de Ronald TOCABEN et Sophie MOURIGAL domiciliés à l'ancienne école.

Érine BOISSEAU CERTES, née le 19 mai 2018 de Jérôme Boisseau et Céline Certes domiciliés à Creffond.

Ils se sont dit oui :

Marion JALADI et Romain MAGNE
le 18 août



Pierre SINDOU a revêtu l'habit d'officier d'état civil pour unir Marion et Romain

Sandrine BATIGNE et Damien FONTCHASTAGNIER
le 29 septembre



Monsieur le Maire a célébré le mariage de Sandrine et Damien



Photo CORREZE MONTGOLFIÈRES

Informations Pratiques Mairie

Coordonnées : Mairie de Ligneyrac

Le Bourg 19500 Ligneyrac

Tél : 05.55.25.47.39

Mail : mairie@ligneyrac.fr

Site internet : www.ligneyrac.fr

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :**Mardi** : de 14h à 18h**Jeudi** : de 14h à 18h**Vendredi** : 14h à 19h**AGENDA****DATES A PREVOIR DANS VOS AGENDAS 2019:**

Vœux du maire : le 20 janvier à 16h

Réunion d'information Aïcontis : le 15 février à 20h30

Repas des aînés : le 24 mars

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945

Aïcontis les 5 et 6 octobre 2019

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918

INFORMATIONS UTILES**NOUVEAU**

Le SIRTOM de la Région de Brive
s'engage à faire progresser le recyclage
et simplifie votre geste de tri.

A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2019
TOUS LES EMBALLAGES
SERONT TRIÉS

Afin de vous accompagner dans votre geste de tri,
le SIRTOM met également en oeuvre :

- une **densification** des bornes papier
- une **optimisation du maillage**

des bornes **verre** (implantation sur 20 communes en 2019)

- **Extension** des consignes de tri à l'ensemble
des emballages plastiques.

**Vous pourrez déposer tous ces emballages, sans exception, dans
le contenant de tri jaune. Tous les emballages plastiques seront
récupérés pour être recyclés et valorisés.**

+ DE BORNES DE TRI
+ PROCHES DE VOUS POUR
+ DE RECYCLAGE

Tous les papiers se recyclent

**En déposant tous les papiers dans les bornes bleues,
leur qualité est conservée et ils sont directement acheminés chez les papetiers.**